

## CONTRÔLE SUR PIECES DE L'EHPAD CH DE BROCELIANDE LA CROIX DUVAL

Janvier 2025

### TABLEAU DE SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET DES RECOMMANDATIONS DEFINITIVES

#### SYNTHESE DES PRESCRIPTIONS ET RECOMMANDATIONS

Ecart/ Remarques	Gouvernance/ RH/ GDR	N° Prescription/ Recommandation	Contenu	Délai mise en œuvre	Eléments de preuve à fournir
Ecart_01	1 - Gouvernance	Prescription_01	Elaborer un projet d'établissement afin de se mettre en conformité avec l'article L311-8 du CASF	12 mois	Projet d'établissement
Ecart_02	1 - Gouvernance	Prescription_02	Compléter le règlement de fonctionnement afin de le mettre en conformité avec l'article R311-33 du CASF	6 mois	Règlement de fonctionnement
Ecart_03	1 - Gouvernance	Prescription_03	Lancer une réflexion portant sur l'augmentation nécessaire du temps de travail du médecin coordonnateur afin de l'adapter au nombre de résidents accueillis, dans le respect de la réglementation (article D312-156 du CASF).	12 mois	Le cas échéant, contrat ou avantage au contrat de travail du médecin coordonnateur

Remarque_01	1 - Gouvernance	<b>Recommandation_01</b>	Mettre en cohérence la fiche de poste et le contrat du médecin coordonnateur		
Remarque_02	2 -Ressources Humaines	<b>Recommandation_02</b>	Elaborer une procédure d'accueil et d'accompagnement des nouveaux personnels et des remplaçants afin de faciliter leur intégration au sein de l'établissement et leur adaptation aux résidents, dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM/HAS .		
Remarque_03	2 -Ressources Humaines	<b>Recommandation_03</b>	Mettre en place un compagnonnage pour les nouveaux arrivants.		
Remarque_04	2 -Ressources Humaines	<b>Recommandation_04</b>	Elaborer un plan de continuité d'activité		
Remarque_05	3 - Gestion des risques	<b>Recommandation_05</b>	Elaborer un outil de suivi des formations réalisées par les professionnels de l'EHPAD.		
Remarque_06	3 - Gestion des risques	<b>Recommandation_06</b>	Formaliser le dispositif d'analyse des pratiques professionnelles au sein de l'établissement dans le respect des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM/HAS.		

350055521\_CENTRE HOSPITALIER DE BROCELIANDE